

Des déclarations irresponsables

La professeure à l'École de travail social de l'Université de Moncton, Marie-Pier Rivest, voit que le débat sur l'itinérance à Moncton fait vibrer des cordes sensibles.

«C'est pour cela qu'il faut porter une attention particulière au langage qu'on utilise, d'autant plus que les personnes au cœur de cet enjeu sont un groupe marginalisé sur plusieurs plans», déclare-t-elle.

La chercheuse en profite pour corriger des interventions rapportées dans l'article de CBC du 11 mai. Le coprésident du Comité Directeur des Sans-abri du Grand Moncton, Mike Randall, a prétendu que le nombre d'itinérants dans la métropole augmentait de façon exponentielle. Si c'était le cas, une population de 100 sans-abri atteindrait 800 personnes en trois ans (avec un facteur de 2 à l'équation).

«Il est aussi irresponsable de faire des associations entre le crime et l'itinérance, cela ne fait qu'alimenter la stigmatisation des personnes en situation d'itinérance», juge Mme Rivest.

Le désordre public ne cause pas une augmentation des agressions, selon une étude de 2018 parue dans l'*Annual Review of Criminology*. Les trois chercheurs qui l'ont menée n'ont en tout cas trouvé aucune preuve de l'hypothèse inverse après l'analyse de 96 travaux scientifiques.

Les scientifiques ont rapporté une étude de 2015 qui indique que le désordre est un indicateur fort de futures augmentations de la violence et de l'usage des armes à feu dans un quartier. Ils ont cependant souligné que le désordre public avait peu de liens avec le résultat.

Les chercheurs ont précisé que certains types de désordres, les terrains vacants par exemple, rendent les activités criminelles plus simples, mais quand elles existent déjà (cache et vente de drogue ou d'armes, par exemple). - CT



Moncton: débat politique orageux sur l'insécurité que ressentent certains citoyens

Comparer les itinérants à des singes, se réjouir du vol d'un vélo de la mairesse... Des citoyens de Moncton expriment leur colère à cause de leur sentiment d'insécurité. Au point de rendre le débat sur cet enjeu irrationnel et toxique?



L'annonce du vol de la bicyclette électrique de la mairesse de Moncton, Dawn Arnold, en a fait ricaner certains sur les réseaux sociaux, le 17 mai.

«C'est bien fait pour elle. Elle n'en avait rien à faire de nous, avant... Hahahah. Je ne suis pas du tout désolé pour elle. Toutes les bonnes gens de cette ville ont été infestés par ça durant les trois ou quatre dernières années. Maintenant, elle le voit de ses propres yeux!», a commenté un internaute sur un article du média 91.9 The Bend.

Un citoyen engagé dans la promotion du déplacement en vélo, Brian Branch, s'est fait voler plusieurs bicyclettes. Il a déploré sur Facebook les commentaires haineux visant Mme Arnold.

«La gouvernance locale, d'ici ou d'ailleurs est en train de vivre un très mauvais quart d'heure, surtout sur les réseaux sociaux, observe-t-il. La population semble penser que le ou la maire d'une municipalité peut régler tous les problèmes, sociaux ou économiques.»

M. Branch estime que les élus doivent maintenant avoir une armure psychologique solide et un bon réseau de soutien.

«On risque de perdre beaucoup de candidats potentiels, regrette-t-il au sujet des élections. C'est un phénomène inquiétant quand on pense à l'avenir de la politique, surtout pour les personnes minoritaires, incluant les femmes qui désirent apporter du changement.»

ÉLUS MALMENÉS

Le conseiller municipal de Moncton, Charles Léger, témoigne avoir vécu des expériences négatives avec des citoyens en colère à cause de leur sentiment d'insécurité.



L'annonce du vol de la bicyclette électrique de la mairesse de Moncton, Dawn Arnold, en a fait ricaner certains sur les réseaux sociaux, le 17 mai. - Archives

«Ce n'est pas facile aujourd'hui d'être conseiller et d'être maire, parce qu'il y a une assez grande proportion d'habitants fâchés et frustrés. C'est un défi, exprime-t-il. C'est sûr que les citoyens veulent que nous agissions. Ce n'est pas si simple, mais on va essayer.»

M. Léger a présidé l'Autorité policière régionale de Codiac. Il a participé aux discussions du conseil municipal de Moncton au sujet de la sécurité et de l'itinérance, dans l'une desquelles un habitant a comparé les sans-abri à des singes. Il a aussi assisté aux assemblées publiques organisées par la Ville de Moncton les 12 et 19 mai au sujet des enjeux de sécurité publique.

«Beaucoup de gens aimeraient voir une plus grande visibilité de la GRC, constate-t-il. On sait cependant qu'il n'y a pas de lien entre une augmentation de policiers et la réduction de crime. Mais il y a une perception des gens, qui est quand même importante. Il faut trouver un équilibre.»

CIToyENS MAL INFORMÉS

L'élu du quartier 2 espère toutefois que la Ville de Moncton réussira à mieux informer la population au sujet de la sécurité et de l'itinérance.

«Si un itinérant a une tente dans un parc, les gens vont immédiatement faire la connexion avec un crime à proximité, sans qu'il y en ait forcément une, fait-il

valoir. Ce n'est pas un crime d'être sans-abri. Et les crimes ne sont pas nécessairement causés par les itinérants.»

M. Léger estime qu'un bon exemple de lien prématuré entre itinérance et délit se trouve dans un article de CBC publié le 11 mai. Son autrice semble suggérer, par la structure de son texte, que des sans-abri ont commis des vols à l'école Bessborough, sans preuve.

«La personne saisie par la police n'est pas sans-abri, pointe M. Léger. Il y a aussi probablement un problème de crime organisé dans notre province, hein...»

L'ancien président du comité sur la Pauvreté et l'inclusion sociale de Moncton pense qu'une meilleure compréhension du parcours des itinérants permettrait aux citoyens d'avoir des avis mieux informés.

«Peut-être qu'on s'avance vers une meilleure connaissance, mais on a quand même un grand chemin à faire, parce que tout le monde n'a pas la même information, remarque-t-il. C'est difficile parce que les gens parlent de leur réalité sans avoir du vécu. Et la COVID-19 rend tout le monde fatigué.» ■